

DE TOUT UN PEU.

Il ne sont donc pas encore oubliés, nos pauvres morts d'il y a trois ans ! Le 11 février, a eu lieu l'inauguration de la pierre commémorative du Bourget. Un magnifique soleil éclairait cette cérémonie et ramenait douloureusement notre pensée aux sombres et froides journées qui paralysèrent souvent nos soldats en ce lugubre hiver de 1870 !

Ah ! tout nous a manqué, mais aussi, pour mieux combattre, ce beau soleil, plus nécessaire aux Français qu'aux Germains. Nous n'insisterons pas sur le sermon de l'abbé Caron, non plus que sur le discours de l'amiral La Roncière Le Noury. Ce n'est pas que chacun, en son genre, n'ait dit ce qu'il devait dire : marins, mobiles, francs-tireurs, frères de la doctrine chrétienne, brancardiers, ont eu leur part légitime d'éloges. Justice aussi a été rendue à ces malheureux habitants du Bourget, victimes d'un double combat. Mais leurs souvenirs et leurs regrets parlaient plus haut dans leurs cœurs que toute cette éloquence officielle.

Pour moi, je l'avouerai, dit Edmond About, c'est quant la foule se fut écoulée, quand les autorités eurent repris le train de Paris, que j'ai senti, presque seul devant le cénotaphe, l'émotion me gagner. Imaginez une simple pierre d'un ton un peu sombre, de 4 à 5 mètres de haut, quadrangulaire, reposant sur un premier socle. Le monument se compose de deux socles, d'un dé, d'un entablement et est couronné d'un pyramidon. Sur les quatre faces, dans les métopes, des couronnes de lauriers renversées. La face principale du dé est traversée par une épée brisée derrière laquelle se lit l'inscription suivante :

BOURGET.

XXX OCT.—XXI DEC.
MDCCLXX.

Ils sont morts pour défendre la patrie, l'épée de la France brisée dans leurs vaillantes mains sera forgée de nouveau par leurs descendants.

Ces pierres commémoratives ne doivent pas seulement honorer les morts, mais faire la leçon aux vivants ; elles doivent empêcher de prendre leur parti des faits accomplis : tant que l'Alsace et la Lorraine seront séparées de nous, il est bon que ces monuments rappellent aux survivants "l'épée brisée qui doit être forgée de nouveau."

Armand Barthet, qui vient de mourir, savait combien il est difficile de vivre de sa plume.

C'est pourquoi il s'était mis un jour, en 1866, à étudier l'art du vétérinaire des campagnes.

Grâce à ce métier, très honorable et très honoré en Franche-Comté, il s'était recommencé une existence calme et même heureuse.

Par malheur, le souvenir de la vie littéraire lui remontait par moment à la tête, et le troublait au plus haut point.

—A quoi penses-tu donc ? lui demandait-on quand on le voyait s'abandonner à ses rêveries.

—Je pense à retourner au baignon, à la littérature, veux-je dire, répondit-il.

C'a été le point de départ de la cruelle maladie qui l'a enlevé.

—Arsène Houssaye, qui a particulièrement connu Armand Barthet et auquel Barthet dut cette fête sans lendemain : le succès de son *Moineau de Lesbie*, a conservé une chronique intéressante à ce pauvre Barthet :

Il commençait à crier misère quand je fus nommé directeur du Théâtre-Français. Je prévoyais déjà son naufrage. C'était un cœur loyal, un esprit charmant. Je le nommai sous-secrétaire, à côté de Verteuil. Il prit galement le titre de sous-secrétaire d'Etat. Il n'avait presque rien à faire. Aussi, que fit-il ? Dès le lendemain, il prit un secrétaire : c'était Adolphe Gaiffe.

Je me contentai bientôt de Verteuil tout seul, sans toutefois casser Barthet aux gages.

"Mon cher ami, lui dis-je, vous êtes mon secrétaire, à la condition que vous écrirez des pièces pour la Comédie-Française, et non des lettres pour la direction du Théâtre-Français."

Mais il ne voulut pas être secrétaire *in partibus* : il revendiquait à chaque instant sa part de direction. Il bouleversait tout en veillant à tout. Un seul exemple. Un soir, pendant que Rachel jouait son *Moineau*, il voit dans une loge de galerie un homme qui riait beaucoup entre deux Lesbies. Il court à la loge, il l'a fait ouvrir—d'autorité—il interpelle le rieur, qui lui rit au nez : sur quoi, le poète batailleur le prend par le bras et le jette dans le couloir. Or, savez-vous quel était le rieur ? C'était le préfet de police. Grand tumulte ; on m'appelle. Heureusement que je connaissais Carlier. Mais le plus difficile à apaiser, ce n'était pas le préfet de police, c'était Barthet.

L'édition toute entière de l'*Almanach Raspail* ayant été saisie, nous en trouvons le texte dans la *Gazette des Tribunaux*.

Nous en extrayons quelques perles. Il est intéressant de faire ressortir ce que les vieux empiriques comme M. Raspail ont la prétention de faire croire au peuple :

Avril 6.—Arrestation de l'archevêque Darboy par la Commune (ou plutôt par les jésuites, comme excommunié par le pape ; voir son oraison funèbre par l'archevêque Guibert, son successeur), 1871.

Ainsi ce sont les jésuites qui ont assassiné Mgr l'archevêque de Paris !

En matière scientifique, le savant Raspail n'est pas moins étonnant :

Mai 2.—Maladie des pommes de terre et autres végétaux par l'influence de l'établissement des chemins de fer, 1843.

Si ce sont les chemins de fer qui ont causé la maladie des pommes de terre, il n'est pas étonnant que ce soient les Jésuites qui nous aient fait battre à Waterloo :

Juin 18.—Waterloo 1815!!! Wellington sauvé d'une ruine complète à la faveur de la trahison organisée par l'association occulte des Pères de la Foi (jésuites) dans l'état-major français (l'or des Anglais n'est pas une chimère).

Ne croyez pas qu'il faille tirer l'échelle après cela. M. Raspail nous en apprend bien d'autres. Ainsi, d'après lui, les princes d'Orléans ont été les complices de Napoléon III à Sedan.

Septembre 4.—Déchéance du prétendu Napoléon III par le gouvernement provisoire composé d'orléanistes, coupables plus tard, comme lui, d'avoir livré Paris et la France aux Prussiens. Je puis certifier que ces braves gens (MM. les orléanistes de l'Assemblée) étaient avertis d'avance que Napoléon devait être pris ; je doute qu'ils le nient, 1870.

Il est impossible de citer toutes les choses idiotes sorties de

la cervelle de celui qui a été, dans ce siècle, un des propagateurs les plus ardents de l'idée révolutionnaire.

Peut-être trouvera-t-on justement, après ces quelques citations, que ce n'était pas en cour d'assises qu'il fallait conduire l'octogénaire Raspail, mais bien à Charenton.

Le fils de Ponsard, qui n'a que sept ans aujourd'hui, sait déjà fort joliment manier l'outil qui rendit son père illustre : témoin la jolie petite fable en prose dont M. Philibert Audebrand garantit l'authenticité, en la reproduisant dans sa chronique de *l'Illustration* :

LA ROSE ET LA PLUME.

Il y avait une fois sur la table d'un papa, une rose et une plume. La rose était dans un beau vase ; elle se redressait fièrement, en disant à la plume :

—Vraiment, je te plains ! Tu n'as qu'une affreuse petite tête de fer au bout d'un corps de bois. Moi, j'ai une jolie tête rose et parfumée qu'on admire, sur un mignon corps vert, habillé d'épines qu'on craint. Que fait-on de toi ? On te trempe dans de l'eau noire, pour te salir et te faire honte. Moi on me met dans le plus beau vase de la maison, avec de l'eau bien claire ; on vient me regarder et me sentir, en s'écriant : "Oh ! la belle fleur ! qu'elle est jolie ! qu'elle sent bon !"

—Oui, répondit la plume, tu as des qualités brillantes ; mais à quoi sers-tu ? Tu ne sers à rien, et tu devrais avoir honte, toi qui te fanes et qui meurs avant d'avoir rien fait pour les autres ! Moi, si je suis laide, si l'on me trempe dans de l'eau noire, c'est pour écrire ; j'apprends aux hommes tout ce qui se fait dans le monde ; et ceux qui ne savent pas se servir de moi sont regardés comme des ignorants. Eh bien, trouves-tu encore que tu vauds mieux que moi ?

La Rose cherche encore sa réponse.

FRANÇOIS PONSARD.

Voici une curieuse anecdote, à laquelle l'incident Lockroy donne la plus grande actualité. Le *Journal des Débats* en garantit l'exactitude :

On se rappelle que, dans une des dernières séances de l'Assemblée nationale, un membre de l'extrême gauche, M. Edouard Lockroy, a été l'objet d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal pour avoir, à l'occasion des impôts nouveaux projetés, qualifié de *spoliatrice* la société actuelle.

Il y a soixante-quatorze ans, jour pour jour, que cette même expression faillit faire jeter en prison un homme fort estimé dans les lettres et fort connu. Boiste, l'auteur du dictionnaire que l'on sait. A la suite du mot *spoliateur*, mentionné dans la première édition de ce dictionnaire, en 1800, se trouvait *spoliatrice*. *Lois spoliatrices*, y était-il dit ; puis, pour donner une autorité à l'emploi de cet adjectif, il l'attribua à Bonaparte.

Fouché, ministre de la police générale, plein de zèle pour l'auteur du coup d'Etat du 18 brumaire, auquel il avait prêté aide, voulut se signaler par un nouvel acte de flatterie et manda auprès de lui l'auteur du dictionnaire.

"Vous avez commis, lui dit-il, une action d'une inconvenance inouïe à l'égard du chef du pouvoir en lui attribuant une expression blessante pour sa personne, en même temps qu'elle suscite le mépris pour les lois. . . . Je vous donne l'ordre de faire disparaître de votre livre cet adjectif attribué à Bonaparte et accolé au mot *lois*. . . . sinon la prison !"

Le lexicographe, confondu, ne prit pas la peine de s'excuser. Il n'eut garde non plus d'affronter la colère du ministre de la police, qui s'était fait connaître par ses odieuses prescriptions à Lyon quelques années auparavant, et opéra à la seconde édition la suppression demandée.

Mais comme il fallait au grammairien une autorité à cette qualification : *Lois spoliatrices*, il l'attribua à Frédéric le Grand. Après la chute de l'Empire, Boiste, qui vécut jusqu'en 1824, restitua à Bonaparte, dans les éditions suivantes, la citation en question. On l'y trouve encore aujourd'hui.

Sous l'empire, à l'époque où M. Henri Rochefort fut, pour la première fois, condamné à cause de la *Lanterne*, il prit, comme on sait, le chemin de la Belgique. Au bout de quinze jours, son pamphlet reparaitrait effectivement à Bruxelles, avec de gros bénéfices.

—Voilà qui est très-bien, disait M. A. G. . . . un vrai républicain, mais jadis, dans notre école, ça ne se passait pas ainsi ; Paul-Louis Courier, Béranger, Armand Carrel, Lamennais n'allaient pas boire du faro ; ils allaient en prison.

Définitions tirées des notes de la *Vie parisienne* :

Duel.—Assassinat à l'amiable.

Bigamie.—De l'homœopathie au premier chef.

La pendule sonne minuit !

Monsieur se réveille en sursaut.

—Amélie ! s'écrie-t-il en secouant Amélie.

—Laisse-moi donc dormir. . . . quel être mon Dieu !

—Amélie, je viens de voir, de mes yeux, un spectre ! j'en tremble encore.

—Sous quelle forme s'est-il présenté ?

—Sous celle d'un âne.

—Tu aurais eu peur de ton ombre.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LÉON BESSY.

(Suite.)

J'ignore combien de temps je restai en cet état ; mais plus tard on me dit que j'avais été pris d'un délire effrayant, et que quelques heures après j'étais étendu, roide et immobile. J'avais les yeux fixes et vitreux, les articulations inflexibles, et mon cœur ne battait plus. On me prit pour un cadavre. L'un de ces porte-faix de la mort, que j'avais rencontrés à mon entrée dans la ville, emporta la défunte de la chambre voisine, et dit qu'il viendrait me chercher ensuite. Il revint en effet. Il m'enveloppa dans un de mes draps, me chargea sur ses épaules, et commença à descendre l'escalier. Les secousses qu'il me donna, et peut-être la position peu naturelle de mon corps

violemment courbé, durent me causer une douleur très-vive, car il paraît que je poussai un cri. Glacé d'effroi, le porteur fit entendre un autre cri non moins terrible que le mien et me laissa tomber, si bien que je roulai plusieurs marches le long de l'escalier. Sans cette circonstance, j'aurais été augmenter le nombre de ces infortunés qui, surtout aux époques de maladies contagieuses, par suite de la précipitation que l'on apporte aux inhumations, meurent en proie aux plus cruelles tortures. Aujourd'hui même, bien qu'à une grande distance de ces tristes événements, je frémis encore et je sens mes cheveux se dresser sur ma tête en pensant à l'horrible danger dont il a plu à la Providence de me tirer. C'est un souvenir que j'ai besoin de chasser de mon esprit, car il m'inspire une terreur qui glace mon sang dans mes veines. L'idée de ne rencontrer dans la tombe, au lieu de la paix et du repos, que la rage et le désespoir, me cause un si atroce martyre que je ne puis un seul instant m'y arrêter.

XIX.

Les contusions que je reçus de cette chute me tirèrent de ma léthargie ; car quand on m'eut reporté dans mon lit, j'ouvris les yeux, je regardai de tous côtés et je me plaignis des douleurs que je ressentais. Je compris bientôt qu'il devait m'être arrivé quelque chose de très-extraordinaire, car il entra beaucoup de monde pour me voir, et chacun exprimait son étonnement à sa manière.—Pauvre garçon, dit l'un des visiteurs, il l'a échappée belle.

—C'est un vrai miracle, ajouta un autre.

—Il a sans doute été protégé par son ange gardien, dit une femme.

—Mais comment vous étiez-vous tant pressé de le faire enterrer ? demanda une autre femme.

—Pas du tout, répondit l'aubergiste ; il est resté douze heures entièrement mort ; le médecin l'a vu ; enfin tout le monde a dit que ce n'était plus qu'un cadavre, absolument comme cette femme de la chambre à côté.

—Ainsi, il s'est moqué tout à la fois du médecin, de la maladie et même de son porteur, car celui-ci s'est trouvé mal de frayeur et s'est fait conduire à l'hôpital.

—Il y avait bien de quoi, quand il a entendu un mort lui parler à l'oreille.

—On peut dire que, cette fois, c'est le mort qui aura enterré le fossyeur.

—Je crois que l'on ne saurait encore répondre de rien, dit tranquillement l'aubergiste.

—Il est très-pâle et très-abattu, reprit à voix basse l'une des femmes.

—Il ne résistera pas à une seconde attaque, ajouta l'un des voisins en se retirant.

—Pourquoi ne faites-vous pas appeler le père Joseph ? dit celle des femmes qui paraissait la plus compatissante. Il s'y entend beaucoup mieux que tous les médecins.

—Ce sera, en effet, le mieux avisé, répondit l'aubergiste.

Là-dessus il s'approcha de moi, et me demanda si je souhaitais quelque chose. Je lui dis que j'avais très-soif. Il me proposa de faire chauffer une boisson. Mais je lui dis que, si l'on ne me donnait de l'eau fraîche, je ne voulais rien.

—Croyez-vous que de l'eau fraîche puisse lui faire du mal ? demanda l'aubergiste aux femmes qui étaient là.

—A votre place, André, répondit l'une d'elles, je lui en donnerais à sa fantaisie. La nature n'a-t-elle pas opéré le miracle ? si donc elle demande de l'eau, c'est qu'elle a quelque bon motif pour cela.

On alla chercher un pot à l'eau, et on le mit sur une table près de mon lit.

—Maintenant, me demanda André, dites-moi s'il vous est agréable d'échanger quelques mots avec le père Joseph, qui est un très-brave homme, un homme très-compatissant ?

—Et qui, sans aucun doute, ajouta l'une des femmes, opère plus de guérisons par ses bonnes paroles que les médecins avec toutes leurs drogues.

—A votre place je n'hésiterais pas, dit l'autre femme ; vous ne pouvez qu'y gagner, car le père Joseph est bienveillant pour tout le monde, et il en sait plus qu'un docteur.

—C'est bien, dis-je à André ; mais, auparavant, je vous serais obligé de m'écrire une lettre de deux lignes que je vais vous dicter.

—Très-volontiers, me répondit-il.

Il sortit, revint bientôt après avec tout ce qu'il fallait pour écrire, et, s'asseyant devant la table, il me dit que je pouvais dicter.

—Ecrivez donc, lui dis-je : "Monsieur, sur la demande expresse de votre neveu mourant. . . ."

—Comment cela, mourant ? fit André en s'arrêtant ; il ne s'agit de rien de semblable.

—Vous ne me refuserez pas la dernière faveur que j'aie à vous demander.

—Bien, c'est écrit "mourant."

—Continuez : "J'ai la douleur de vous annoncer. . . ."

—"De vous annoncer ?"

"Qu'il vient de passer à une meilleure vie. Je suis, avec le plus sincère regret, votre tout dévoué." Et le nom qu'il vous plaira.

L'aubergiste me regarda fixement, comme s'il se fût trouvé en face du phénomène le plus extraordinaire ; mais, me voyant très-tranquille, il baissa la tête et acheva d'écrire, en disant :

—Puisque cela est indifférent, je mets le premier nom venu, Jean des Vignes ou Pierre Perotés. Faut-il fermer la lettre ?

—Fermez, et en cas d'accident, n'oubliez pas, je vous prie, de la mettre à la poste.

Je lui dictai ensuite l'adresse de mon oncle, et plaçant la lettre sur ma table, je dis que l'on me ferait grand plaisir d'aller chercher le père Joseph et de me laisser seul avec lui.

Alors tous ceux qui étaient là sortirent de la chambre, et j'entendis l'aubergiste qui disait :

—On ne voit pas tous les jours des jeunes gens comme celui-ci ; il entre d'emblée dans une ville empestée, meurt, ressuscite, et le voilà maintenant qui fait le plus tran-